# Ville de **Meyzieu**



Vous trouverez ci dessous l'ensemble des démarches que vous pouvez accomplir en ligne sur mon.meyzieu.fr via le portail famille, et plus précisément certaines inscriptions ainsi que le paiement en ligne qui est un moyen simple, sûr et pratique.

| <ul> <li>1 - Connectez-vous sur mon.meyzieu.fr</li> <li>a) Si c'est votre première connexion, créez un compte sur « inscription »</li> <li>b) Si vous êtes déjà inscrit, connectez vous avec vos identifiants « connexion »</li> </ul> |           |              |              |   |  |  |  |
|--|-----------|--------------|--------------|---|--|--|--|
| //   | MON       | MEYZ         | IEU          | Connexion / Inscription   |  |  |  |
| ccueil   | Démarches | Inscriptions | Lotissements | Contacter la ville<br>Code de suivi peut être associé<br>à vos demandes, il vous facilite les<br>échanges avec les services. Pour<br>retrouver une demande disposant<br>d'un code de suivi, indiquez ce<br>dernier ci-dessous :<br> |  |  |  |

2 - Conservez vos identifiants : adresse mail + mot de passe

| Courriel :       |              |                 |
|------------------|--------------|-----------------|
| Mot de passe :   |              |                 |
| Connexion        | Annuler      |                 |
| → Mot de passe p | perdu ? Ré-i | nitialisez le ! |

→ Pas de compte ? Enregistrez-vous !

Si vous avez perdu votre mot de passe, cliquez sur "*Ré-initialisez-le*". Un mail arrivera à l'adresse indiquée contenant le lien de réinitialisation.

**3 - Lors de la première connexion, associez mon.meyzieu.fr et votre Portail Famille.** Une fois associés, à votre prochaine connexion, il vous suffira de vous connecter sur mon.meyzieu.fr (étape1b) pour effectuer vos démarches « Famille ».

|  | Famille                 |  |
|--|-------------------------|--|
| FAMILLE  | Documents utiles        |  |
| Inscription en crèche,<br>gestion des factures, etc.       | Crèches                 |  |
|  | Garderies périscolaires |  |
|  | Mercredis               |  |
|  | Majopass                |  |
| Associer vos 2 comptes<br>Vérifer vos données personnelles | Vacances                |  |
| Modifier vos coordonnees telephoniques, courriels          | Provi obsalel Familie   |  |

1. Votre identifiant "Portail Famille" est de la forme "MEY00". Vous devez conserver l'identifiant et le mot de passe si vos 2 comptes se désassocient.

# Si vous n'avez pas ou plus vos identifiant et mot de passe du Portail Famille, cliquez sur «mot de passe perdu »

| Mon identifiant :                |  |
|----------------------------------|--|
|                                  |  |
| Mon mot de passe :               |  |
|                                  |  |
| Associer<br>Mot de passe perdu ? |  |
|                                  |  |

<u>Attention</u>, vous devez renseigner l'adresse mail communiquée lors de la création de votre dossier Famille.

| Meyzieu.fr Portail   | famille                      | The state |
|--|------------------------------|-----------|
| Pour initialiser ou régénérer le mot de passe du compte Portail Famille, saisissez votre adresse | e de courrier électronique : |           |
| Votre courriel *   | Refour                       |           |

# INSCRIPTIONS EN LIGNE garderies périscolaires, mercredis, vacances, majopass



Pour faciliter la navigation dans votre Portail Famille,vous pouvez utiliser les thèmes proposés en haut de chaque page.



: vous permet de visualiser les agendas

## **MES PAIEMENTS- MES FACTURES**

#### Allez dans « mon espace personnel » -> Mes paiements, situé sur la droite



### 5 - Payer et consulter mes factures

Sur cette page, vous trouverez le lien pour demander la dématérialisation des factures Famille.

### Dématérialisez vos factures !

Vous recevez vos factures de la ville par courrier et vous souhaitez faire un geste pour la planète. Retrouvez toutes vos factures sur votre espace personnel ! Pour cela, il suffit de mettre à jour votre compte famille.

→ Demander la dématérialisation de mes factures Famille



Choisissez votre thème et effectuez le règlement en ligne, sur le site sécurisé du Portail Famille.

Vous pouvez aussi demander le prélèvement automatique ou le récapitulatif de vos factures.